



LÉGISLATURE 2025-2030
DÉLIBÉRATION PR-1697 IV
SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

Constitution, à titre gratuit, de servitudes de distance et vue droite grevant la parcelle N° 5584, Genève-Petit-Saconnex, propriété privée de la Ville de Genève, en faveur de la parcelle N° 4504, mêmes section et commune, propriété de Swiss Prime Site Immobilien AG, selon le plan de servitude établi par hkdgéomatique (PR-1697 IV)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et k), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 73 oui et 1 abstention

Article premier. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer, à titre gratuit, une servitude de distance et vue droite grevant la parcelle N° 5584 de la Commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété privée de la Ville de Genève, en faveur de la parcelle N° 4504, mêmes section et commune, sise route de Meyrin 49, propriété de Swiss Prime Site Immobilien AG, selon le plan de servitude établi par hkdgéomatique, bureau d'ingénieurs géomètres brevetés, en date du 13 décembre 2024.

Art. 2. – Le Conseil municipal autorise le Conseil administratif à constituer, modifier, radier et épurer toutes servitudes à charge et au profit des parcelles susmentionnées.

Certifié conforme :

Le Secrétaire :

Alpha Oumar Dramé

Le Président :

Ahmed Jama